

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-380 du 26 Décembre 1980

portant nomination du Camarade Isidore ASSOSSOU en qualité de Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret N°80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N°75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères,

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 24 Décembre 1980,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Isidore ASSOSSOU est nommé Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Décembre 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Enseignements
Moyens Général, Technique et
Professionnel,



Edouard ZODEHOUGAN

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 6 - CS 6 - MEMGTP 6 - MF 4
Autres Ministères 20 - SGG 4 SPD 2 DPE-DAJL-INSAE 6 - IGE
et ses Sections 4 - DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 - DB-DCF-Solde
6 - Trésor-DI 8 - Intéressé 1 - BN-UNB-ISJ 6 - BCP 2 JORPB 1